



Administration  
de Pilotage des  
Laurentides

**RAPPORT DE GESTION**  
**DEUXIÈME TRIMESTRE (T2)**

Au 30 juin 2018

## **Note au lecteur**

Le présent rapport de gestion présente une analyse des activités et de la situation financière de la Société pour la période de six mois terminée le 30 juin 2018; il doit être lu à la lumière des états financiers non audités pour la période de 6 mois terminée le 30 juin 2018 ainsi que des états financiers audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, établis et présentés selon les IFRS, qui se trouvent dans le rapport annuel 2017 de la Société.

## **1. Analyse des résultats financiers**

### **COMPARAISON AVEC LE BUDGET DE L'ANNÉE 2018**

#### **PRODUITS**

##### **Droits de pilotage**

Les droits de pilotage se sont chiffrés à 25,6 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 (47,0 M\$ pour la période de 6 mois) comparativement à 24,8 millions \$ pour la période correspondante du budget annuel (45,5 M\$ pour la période de 6 mois). Cet écart favorable provient d'une variation favorable dans le trafic des pétroliers et des vraquiers, alors que les revenus au niveau des navires porte-conteneurs et de cargaisons générales ont été inférieurs au budget.

##### **Autres produits**

Les autres produits de l'APL ont totalisé 63 658 \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 (112 273 \$ pour la période de 6 mois) comparativement à 40 000 \$ pour la période correspondante de la période budgétaire (83 000 \$ pour la période de 6 mois). Cet écart favorable n'est pas matériel.

## **CHARGES**

### **Honoraires des pilotes**

Les honoraires des pilotes ont atteint 21,2 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 (39,1 M\$ pour la période de 6 mois) comparativement à 20,4 millions \$ pour la période correspondante de la période budgétaire (37,8 M\$ pour la période de 6 mois). L'écart défavorable est dû à une variation dans le type de trafic ce qui a affecté négativement les honoraires.

### **Coûts d'exploitation des bateaux-pilotes**

Les coûts d'exploitation des bateaux-pilotes se sont chiffrés à 2,9 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 (5,9 M\$ pour la période de 6 mois) comparativement à 2,9 millions \$ pour la période correspondante de la période budgétaire (5,8 M\$ pour la période de 6 mois). Il n'y a donc pas d'écart significatif après six mois.

### **Dépenses administratives et opérationnelles**

Les dépenses administratives et opérationnelles ont atteint 1,8 million \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 (3,6 M\$ pour la période de 6 mois), comparativement aux estimés budgétaires de 1,7 million \$ pour la période correspondante (3,5 M\$ pour la période de 6 mois). Aucun écart significatif n'est donc enregistré.

## **COMPARAISON AVEC L'ANNÉE FINANCIÈRE 2017**

### **PRODUITS**

#### **Droits de pilotage**

Les droits de pilotage se sont chiffrés à 25,6 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 (47,0 M\$ pour la période de 6 mois) comparativement à 23,3 millions \$ pour la période correspondante de l'année précédente (43,2 M\$ pour la période de 6 mois). L'écart favorable est dû à une variation dans le trafic : les revenus de pétroliers et de vraquiers sont en hausse comparativement à la même période de l'année 2017, alors que ceux des navires de cargaison générales sont en baisse. Les revenus provenant des navires porte-conteneurs sont de valeur équivalente.

### **Autres produits**

Les autres produits de l'APL ont totalisé 63 658 \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 (112 273 \$ pour la période de 6 mois) comparativement à 37 985 \$ pour la période correspondante de la période correspondante de l'année 2017 (78 448 \$ pour la période de 6 mois). Cet écart favorable n'est pas matériel.

### **CHARGES**

#### **Honoraires des pilotes**

Les honoraires des pilotes ont atteint 21,2 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 (39,1 M\$ pour la période de 6 mois) comparativement à 19,1 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent (35,4 M\$ pour la période de 6 mois). Cet écart défavorable est causé par la hausse des honoraires de pilotage en vertu des contrats de service avec les corporations de pilotes, ainsi que dans la variation dans le trafic de 2018 versus celui de 2017.

#### **Coûts d'exploitation des bateaux-pilotes**

Les coûts d'exploitation des bateaux-pilotes se sont chiffrés à 2,9 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 (5,9 M\$ pour la période de 6 mois) comparativement à 2,6 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent (5,3 M\$ pour la période de 6 mois). L'écart pour la période provient de la variation du trafic pour cette période ainsi que l'augmentation annuelle du coût du contrat de service.

#### **Dépenses administratives et opérationnelles**

Les dépenses administratives et opérationnelles ont atteint 1,8 million \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 (3,6 M\$ pour la période de 6 mois) comparativement à 1,9 million \$ pour la période correspondante de l'année précédente (3,6 M\$ pour la période de 6 mois). Aucun écart n'a donc été constaté.

## **2. Analyse du risque**

Aucun changement majeur n'est survenu depuis la préparation du rapport annuel 2017 de la Société; tel que mentionné dans ce rapport, l'APL a déposé ses propositions auprès du président de l'examen de la *Loi sur le pilotage*. De plus, les programmes touchant le personnel et les opérations de l'Administration n'ont pas subi d'autres changements importants depuis la préparation du Plan d'entreprise 2018-2022 de la Société. Une mise à jour complète des risques opérationnels et stratégiques de la Société a été effectuée



ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES  
**COMPTE RENDU / RAPPORT DE GESTION**  
TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 JUIN 2018

lors de l'exercice de planification stratégique à l'été 2018 et sera intégré à même le Plan d'entreprise 2019-2023.